

Toronto, le 2 août 1996

RÉSOLUTION DU CONSEIL No.96-07

**Protocole d'entente concernant la création d'un service électronique d'information sur les écotecnologies destiné à aider les entreprises de l'Amérique du Nord**

LE CONSEIL

AUTORISE, par les présentes, le directeur exécutif du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE), à signer, au nom de la CCE, le Protocole d'entente entre la CCE, l'*Ontario Centre for Environmental Technology Advancement, (OCETA)* (Centre ontarien pour l'avancement des techniques écologiques), l'*International Environmental Business and Technology Institute Inc. (Envirotech)* et le *Centro de Calidad Ambiental del Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey (ITESM)* (Centre de la qualité environnementale de l'Institut technologique et des hautes études de Monterrey) en vue de la création d'un service électronique d'information sur les technologies dans le domaine de l'environnement destiné à aider les entreprises de l'Amérique du Nord.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL:

(S) Carol M. Browner

---

Carol M. Browner  
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

(S) Julia Carabias

---

Julia Carabias  
Gouvernement des États-Unis du Mexique

(S) Sergio Marchi

---

Sergio Marchi  
Gouvernement du Canada